

PEDT (Plan Educatif Territorial)

Le 14 juin, les maires de la communauté de communes se sont réunis pour se concerter sur l'organisation du temps scolaire. Il a été décidé que la semaine de 4 jours et demi serait maintenue pour l'année scolaire 2017-2018. Un retour à la semaine de 4 jours ne pouvait être envisagé compte-tenu de la date tardive, de l'organisation des transports scolaires, du fonctionnement du centre de loisirs, des personnes recrutées pour les activités périscolaires et des changements que cela impliquerait pour le personnel communal.

A la prochaine rentrée, un questionnaire portant sur l'organisation de la semaine scolaire sera distribué aux parents et aux enseignants pour collecter les avis.

Les subventions permettant d'aider au financement des activités périscolaires devraient être maintenues pour 2017-2018 mais seront probablement supprimées l'année suivante, ce qui impliquera des changements dans l'organisation de la semaine scolaire.

QUESTIONS DIVERSES

Le travail commencé en 2016-2017 autour des programmations du cycle 3 (répartition entre les CM1 CM2 et 6^{ème}) s'est poursuivi cette année et s'achèvera l'an prochain.

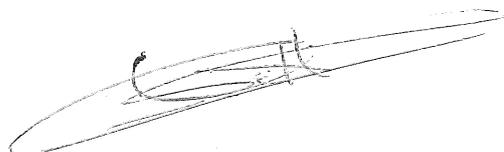
Le problème des enseignants non remplacés est à nouveau évoqué. Les conditions de travail des élèves et des enseignantes sont dégradées lorsqu'aucun remplaçant n'est disponible.

Nous regrettons également la disparition du RASED (enseignants détachés dans les écoles pour aider les élèves en difficulté). Les parents doivent se tourner vers des structures éloignées ou plus souvent vers des professionnels privés (frais importants).

Mme Achard nous informe qu'une grande aire de jeux sera prochainement installée près de la mairie.

La secrétaire de séance :

C. SELLAS



La présidente :

H. DELANNE

